

CAT Nouméa - FONDATION LES CHATEAUX - Echallens

Inspection du	20.03.2025	Nombre de places	18
Inspect. précéd. le	02.03.2023	Mission	Gériatrie Psychiatrie de l'âge avancé

Interlocuteurs

Tanja	COQUOZ	Responsable SAMS
Joël	AUBERSON	Responsable CAT
Frédéric	THOMAS	Directeur

Norme 1 : L'accès à l'information est garanti et des mesures de prévention sont mises en place

1.1	L'usager et le proche aidant reçoivent toutes informations nécessaires au maintien à domicile	Atteint
1.2	Le soutien aux proches aidants se manifeste concrètement	Atteint
1.3	La transmission d'informations est adaptée aux besoins et aux capacités de l'usager	Atteint

Norme 2 : L'accompagnement favorise l'intégration et le renforcement du réseau social

2.1	Les activités proposées sont adaptées aux capacités et aux aspirations de l'usager. Elles répondent à son projet individuel	Atteint
2.2	Des mesures d'intégration sociale sont déployées	Atteint
2.3	Un accompagnement social et/ou spirituel est proposé	Atteint

Norme 3 : L'autonomie dans les AIVQ est favorisée

3.1	L'accompagnement vise à favoriser l'autonomie de l'usager	Atteint
3.2	L'organisation des repas favorise la participation de l'usager et encourage son autonomie	Atteint
3.3	Les soins sont dispensés en préservant les capacités et habitudes de l'usager. La sécurité est assurée	Atteint

Norme 4 : Le dossier de l'usager contient les éléments nécessaires pour élaborer son projet d'accompagnement individualisé et assure la continuité de l'accompagnement

4.1	L'usager bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé prenant en compte ses besoins, ressources, désirs et capacités	Atteint
4.2	Le personnel dispose de procédures d'urgence et de protocoles	Atteint
4.3	Des réseaux sont organisés avec les partenaires externes	Atteint

Norme 5 : Le CAT respecte les exigences légales en matière de dotation et de qualification de personnel

5.1	La dotation en personnel diplômé est conforme aux exigences légales				Oui
	Diplômé soin	Diplômé animation	Autre	Total	
Ept exigés (80%)		1,42		1,42	
Ept réels		1,70		1,70	
Total				0,28	
5.2	La dotation en personnel certifié est conforme aux exigences légales				Oui
	Certifié soin	Certifié animation	Autre	Total	
Ept exigés (80%)		1,35		1,35	
Ept réels		3,80		3,80	
Total				2,45	
5.3	La dotation en personnel auxiliaire est conforme aux exigences légales				Oui
	Aide soin	Aide animation	Autre	Total	
Ept exigés (80%)		1,86		1,86	
Ept réels		2,25		2,25	
Total				0,39	

Total général

Atteint	12
Oui	3

Résultat par rapport au standard cantonal

Conforme

Le résultat de l'inspection atteste de la conformité de votre établissement au standard cantonal basé sur la sécurité et la dignité des usagers.

Les inspectrices/teurs restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dans un délai de 15 jours.

Echallens, le 20 mars 2025

Delphine STOECKLI



Martial MISCHLER



Copies :

- HévivA

- Laurent MAGNIN